



# PROJET 2025-2026 PÉDAGOGIQUE



## Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?

Le projet pédagogique de la structure est construit à partir du projet éducatif écrit par l'association intercommunale Familles Rurales du Pays Mareuillais, et plus particulièrement sa commission « Accueil de loisirs ». Il est mis en place par l'équipe pédagogique pour l'année 2025-2026. Il est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Ce projet est la colonne vertébrale qui nous permet de guider toutes nos initiatives auprès du public, il donne un sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. C'est une base de travail qui garantit une cohérence éducative entre tous les acteurs. Dans ce rapport est décrit le contexte dans lequel le projet sera mené, la définition de la structure, son fonctionnement, les objectifs et moyens qui seront déployés durant cette année.

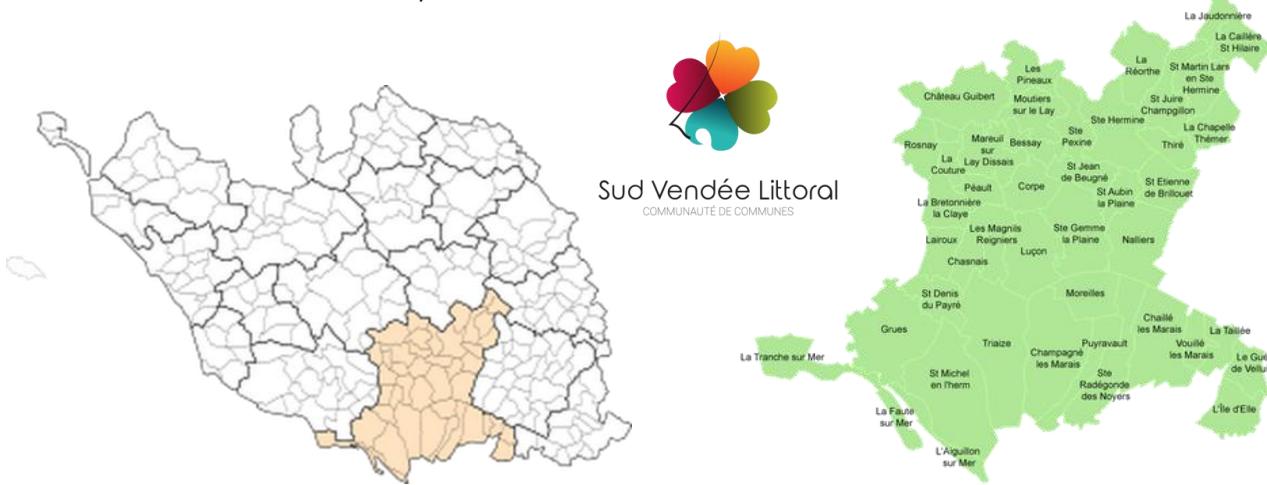
## **Sommaire**

<b>I. Présentation du contexte d'action</b>	
a. Le territoire, l'ancien Pays Mareuillais .....	page 3
b. L'association intercommunale Familles Rurales du Pays Mareuillais .....	page 4
c. Le projet éducatif de la structure.....	page 5
<b>I. Présentation de l'accueil de loisirs</b>	
a. Les locaux.....	page 7
b. Les jours et les heures d'ouverture.....	page 7
c. L'inscription à l'accueil de loisirs.....	page 8
d. La communication externe .....	page 9
<b>II. L'équipe pédagogique : rôles &amp; missions</b>	
a. L'équipe de direction.....	page 10
b. L'équipe d'animation .....	page 11
c. L'organisation en équipe .....	page 12
d. Le suivi des stagiaires pratiques BAFA .....	page 14
<b>III. Le public .....</b>	page 16
<b>IV. Les objectifs pédagogiques</b>	
a. Les objectifs généraux, opérationnels et moyens .....	page 21
<b>V. Le fonctionnement</b>	
a. Les activités .....	page 23
b. Les activités spécifiques .....	page 23
c. Le cadre de référence & les règles de vie .....	page 24
d. Le suivi sanitaire et l'hygiène .....	page 26
<b>VI. La vie quotidienne à l'accueil .....</b>	page 28
<b>VII. L'évaluation du projet pédagogique .....</b>	page 29

# I. Présentation du contexte d'action

## a. Le territoire : l'ancien pays mareuillais

L'accueil de loisirs se situe à Mareuil sur Lay-Dissais, commune d'environ 2940 habitants du Sud Vendée. Depuis 2017, elle fait partie de la communauté de commune « Sud Vendée littoral » qui regroupe 4 anciennes communautés de communes : CC du Pays des Isles du Marais-Poitelin, CC du Pays nés de la mer, CC du Pays de Sainte-Hermine et CC du Pays Mareuillais .



Cette seule et même entité regroupe les 44 communes suivantes :L'Aiguillon-sur-Mer, **Bessay**, **La Bretonnière-la-Claye**, La Caillère-Saint-Hilaire, Chaillé-les-Marais, Champagné-les-Marais, La Chapelle-Themer, Chasnais, **Château-Guibert**, **Corpe**, **La Couture**, La Faute-sur-Mer, Grues, Le Gué-de-Velluire, L'Île-d'Elle, La Jaudonnière, Lairoux, Luçon, Les Magnis-Reigniers, **Mareuil-sur-Lay-Dissais**, Moreilles, **Moutiers-sur-le-Lay**, Nalliers, **Péault**, **Les Pineaux**, Puyravault, La Réorthe, **Rosnay**, Saint-Aubin-la-Plaine, Saint-Denis-du-Payré, Saint-Étienne-de-Brillouet, Saint-Jean-de-Beugné, Saint-Juire-Champignon, Saint-Martin-Lars-en-Sainte-Hermine, Saint-Michel-en-l'Herm, Sainte-Gemme-la-Plaine, Sainte-Hermine, **Sainte-Pexine**, Sainte-Radégonde-des-Noyers, La Taillée, Thiré, La Tranche-sur-Mer, Triaize, Vouillé-les-Marais.

L'ancienne communauté de commune du Pays Mareuillais regroupait 11 communes de Vendée (celle mis en évidence dans la liste précédente), dont celle de Mareuil sur Lay, chef-lieu de canton. L'accueil de loisirs rayonne aujourd'hui sur ces 11 communes.



## b. L'association intercommunale Familles Rurales du Pays Mareuillais

L'accueil de loisirs est géré par l'association intercommunale Familles Rurales du Pays Mareuillais et est en délégation de service public pour la communauté de communes du Sud Vendée Littoral.

« Familles Rurales » est une association nationale de loi 1901 reconnue d'utilité publique. Elle touche plusieurs domaines partout en France dont la jeunesse et l'éducation populaire.

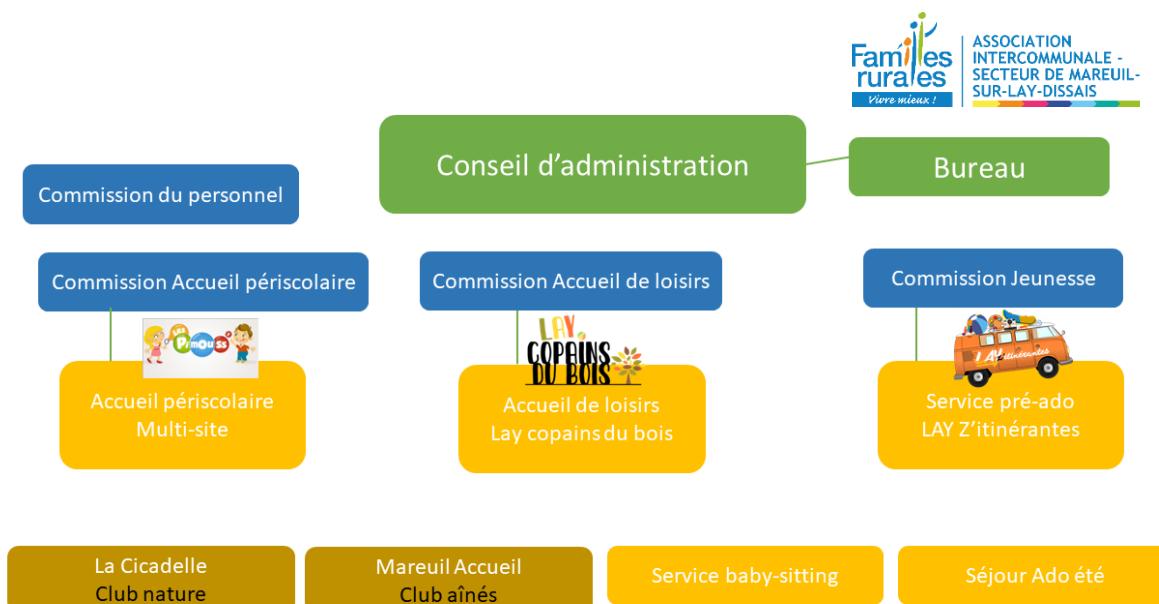
L'association locale de Mareuil sur Lay appartient à la Fédération départementale Familles Rurales de Vendée. Cette dernière accompagne les associations locales dans leur fonctionnement et leur développement.

L'association est également l'organisatrice d'autres services :

- Deux accueils périscolaires sur les communes des Pineaux et de Moutiers sur le Lay,
  - Un service pour les « pré-ados » de 11 à 14 ans pendant les vacances scolaires,
  - Un séjour tous les étés pour les adolescents de 12 à 17 ans,
  - Un service « babysitting » pour mettre en lien des jeunes souhaitant faire du babysitting et des familles qui ont besoin de faire garder leurs enfants,

L'association soutient également Mareuil Accueil, un club adressé aux retraités et aux seniors, et l'association La Cicadelle, un club nature proposant des activités sur la thématique de l'environnement.

Au sein de l'association existe une commission « accueil de loisirs » qui réunit une dizaine de bénévoles. La commission prend l'ensemble des décisions liées à la vie de l'accueil de loisirs, en concertation avec l'équipe de direction. Ces bénévoles se réunissent une fois entre chaque vacance.



### **c. Le projet éducatif de la structure**

La commission Accueil de Loisirs de l'Association Intercommunale Familles Rurales du Pays Mareuillais s'est réunie afin d'élaborer son projet éducatif. Chaque membre de la commission s'est alors interrogé sur :

Pourquoi un centre de loisirs ?  
Que désirons-nous pour nos enfants ?

Depuis sa création en 1965, le centre de loisirs accueille des enfants majoritairement du canton. Depuis 2001, outre l'été, le centre de loisirs ouvre également ses portes les mercredis et toutes les vacances scolaires d'automne, de fin d'année, d'hiver et de printemps. Nous sommes à présent gestionnaire de l'accueil de loisirs en délégation de service public (DSP) pour la communauté de communes du Sud Vendée Littoral. Les repas sont préparés par la société RESTORIA basée à la Bournezeau.

Le centre est ouvert à tous les enfants sans distinction sociale, raciale ou religieuse. Implanté au cœur du milieu de vie habituel, le centre doit permettre à chaque enfant de vivre autrement son quotidien, de le découvrir sous un angle plus intéressant et de mieux en exploiter les richesses. Mais il doit en même temps permettre aux enfants de se détendre, de s'exprimer, de créer et de se sentir réellement en vacances.

Nous souhaitons donc que le centre soit :

**Un lieu de respect.** La société actuelle offre une grande place à l'individualisme. Or l'enfant doit bien prendre conscience qu'il n'est pas tout seul et qu'il ne peut pas évoluer sans les autres. Le centre doit ainsi être un lieu d'apprentissage de la vie en groupe où les notions de politesse et d'acceptation de la différence sont très présentes. Le centre pourra alors être amené à accueillir des enfants porteurs de handicaps dans la mesure des compétences de l'équipe d'animation. Un accent sera également porté sur le respect du matériel et de l'environnement qui entourent l'enfant.

**Un lieu de vacances** favorable à la détente, aux jeux, au développement physique et psychique de l'enfant. L'accueil est ouvert à tous les enfants sans distinction sociale, raciale ou religieuse. Implanté au cœur du milieu de vie habituel, l'accueil doit permettre à chaque enfant de vivre autrement son quotidien, de le découvrir sous un angle plus intéressant et de mieux en exploiter les richesses. Mais il doit en même temps permettre aux enfants de se détendre, de s'exprimer, de créer et de se sentir réellement en vacances.

### Un lieu de découvertes :

-de soi à travers différentes activités (manuelles, artistiques, sportives, culturelles). L'enfant doit alors pouvoir apprendre à se connaître et à se dépasser. La vie de l'accueil doit favoriser son autonomie progressive et répondre à ses besoins quelque soit son âge.

-des autres : des autres enfants mais aussi des adultes (animateurs, personnel administratif et de cuisine). Nous souhaitons que l'enfant ne reste pas cloisonné dans une tranche d'âge et que des activités inter-âges soient l'occasion d'ouvrir l'enfant aux autres. (aide des plus grands auprès des plus jeunes et imitation des plus grands par les plus jeunes). La vie collective de l'accueil doit développer la socialisation de l'enfant et développer cette ouverture aux autres. Des échanges avec d'autres franges de la population (personnes âgées, groupe d'adolescents) pourront être organisés et renforceront ainsi l'aspect intergénérationnel si cher à l'association.

-de l'environnement en découvrant la vie du canton à travers les espaces aménagés, les artisans et les services. Les enfants seront sensibilisés à la nature et à sa protection. Par le biais des mini-séjours, ils seront amenés à voir d'autres milieux et horizons pour aboutir à un réel dépaysement.

### Un lieu de développement de la personnalité de l'enfant

Il faut que l'enfant sente qu'il est écouté, que son avis compte et qu'il peut être lui-même acteur de son séjour sur l'accueil. Le respect du rythme et le choix des activités sont des éléments qui doivent renforcer son autonomie. C'est un être humain en devenir.

Pour tendre vers ces intentions, l'enfant aura besoin sans cesse de l'animateur. Ce dernier est un repère pour lui, il doit être à son écoute et ouvert au dialogue. Il doit savoir exploiter ses compétences et les mettre au service des enfants. L'animateur s'inscrit dans notre mouvement d'éducation populaire et doit bien prendre conscience qu'il a un véritable rôle à jouer auprès des enfants. Enfin, il est le garant de la sécurité des enfants : il se doit donc de respecter et de faire respecter la réglementation.

Les parents ont aussi une place importante dans l'animation. Il faut les associer le plus possible à la vie de l'accueil en leur communiquant un maximum d'informations. Cet échange se veut un dialogue et non une distribution de renseignements à sens unique. Il ne faut pas oublier que le centre de vacances est un lieu éducatif complémentaire de la cellule familiale qui reste pour nous le premier terrain éducatif. La réussite de notre projet et son adhésion dépendra en grande partie du dialogue Parents-Enfants-Animateurs.

Ces intentions demandent la collaboration de tous, des efforts et des concessions. Au final, n'oublions pas que c'est l'enfant qui est au cœur de notre projet et que son sourire sera notre plus belle récompense.

## II. Présentation de l'accueil de loisirs

### a. Les locaux

L'accueil de loisirs est situé au Pôle enfance intercommunal, 24 rue des acacias à Mareuil sur Lay. C'est une ancienne salle des fêtes qui a été réhabilité il y a maintenant quelques années par la communauté de communes du Sud Vendée littoral. Les locaux sont partagés avec le RPE (Relais Petite Enfance) ce qui demande l'aménagement récurrent de l'un de nos espaces.

Il comprend :

- Un bureau de direction
- Une salle de repos pour les animateurs
- Un espace d'activités
- Deux salles de sieste
- Une salle de restauration
- Un office et local de plonge, ménage et réserve
- Des blocs sanitaires
- Deux réserves
- Un espace stockage extérieur

Les locaux ne possèdent qu'un seul espace d'activité pour tous les enfants, les cloisons amovibles prévues dans le projet d'aménagement initial n'ayant jamais été réalisées. Pour délimiter les différents espace, l'aménagement est fait par du mobilier.

En dehors de l'espace bâti, les enfants bénéficient de l'espace vert du Bois des Tours, propriété du Conseil Départemental, qui jouxte les locaux, après une demande d'autorisation de l'espace auprès de l'institution propriétaire. Cet espace sera utilisé à la fois pour les grands jeux extérieurs mais aussi pour la découverte de l'environnement, notamment dans le cadre du partenariat avec l'association La Cicadelle.

Par ailleurs, l'accueil de loisirs profitera de l'ensemble des installations sportives mises à sa disposition : complexe sportif de Mareuil-sur-Lay, ou salle de sports intercommunale à Moutiers sur le Lay, étant précisé que là encore, les demandes d'utilisation des salles ont été formulées auprès des collectivités concernées.

### b. Les jours et heures d'ouverture

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis en période scolaire ainsi qu'à chaque période de vacances. Il ferme ses portes seulement une semaine sur les deux aux vacances de fin d'année. Les familles en sont averties en amont.

L'accueil de loisirs ouvre à l'année de 7h15 à 18h45.

L'accueil du matin se fait jusqu'à 9h. Ce temps d'accueil est facturé à la demi-heure aux familles, au même taux horaire que le reste de la journée.

L'accueil du soir se fait à partir de 17h. Ce temps d'accueil est facturé à la demi-heure aux familles, au même taux horaire que le reste de la journée.

Le mercredi et les journées des petites vacances, il est possible pour les familles d'inscrire leurs enfants en demi-journée :

- Matin : jusqu'à 12h30
- Matin + repas : jusqu'à 13h30
- Repas+ après-midi : à partir de 12h30
- Après-midi : à partir de 13h30.

L'inscription est obligatoire à la journée pendant les vacances d'été.

Après la fermeture de l'accueil de loisirs, sans nouvelle des parents, l'enfant sera confié au représentant de l'Etat à savoir le préfet (Art. L-227-4 du code de l'action sociale et des familles). L'équipe d'animation contactera la police ou la gendarmerie qui se déplaceront pour chercher l'enfant.

Une pénalité de retard est appliquée après 18h45.

### **c. L'inscription à l'accueil de loisirs**

L'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants de 3 à 12 ans (inclus).

Chaque famille souhaitant inscrire son ou ses enfants à l'accueil de loisirs doit compléter un dossier d'inscription comprenant les éléments suivants :

- Une fiche familiale annuelle de renseignements
- Une fiche de liaison
- Une feuille d'autorisations parentales
- Une copie des vaccins obligatoires
- S'il y a lieu, un justificatif de droits de garde pour les enfants de parents séparés.

Le premier dossier d'inscription est demandé en format « papier ». En cas de renouvellement les années suivantes, seule la fiche de liaison est demandée en version papier. Les autres informations sont à mettre à jour sur le portail familles en début de chaque année.

Pour les enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique, un projet d'accueil individualisé sera mis en place si nécessaire afin de prévoir un encadrement approprié. Le directeur de la structure évalue chaque situation en concertation avec les familles et le cas échéant avec l'équipe de soin qui suit l'enfant au quotidien.

Il est possible pour les familles de souscrire à une adhésion payante valable en année civile, permettant de soutenir le mouvement Familles Rurales et de profiter de tarifs avantageux sur tous les services de l'association. Cette adhésion n'est pas obligatoire.

**Les réservations à l'accueil de loisirs sont obligatoires.** La réservation est prise en compte à partir du moment où le dossier de l'enfant est complet, et se réalise par les familles via un portail familles.

Les réservations sont prises en fonction de l'ordre d'arrivée et selon les dates définies, à savoir :

- Inscriptions pour les mercredis : jusqu'au lundi 12h00, précédent le mercredi.
- Inscriptions pour les vacances scolaires : aux dates indiquées sur les plaquettes.

En cas de places d'accueil insuffisantes, les familles peuvent inscrire leur enfant sur liste d'attente. Si une place se libère, les places sont attribuées dans l'ordre de la liste d'attente et les familles sont informées par mail de l'inscription de leur enfant.

#### **d. La communication externe**

##### Panneaux d'affichage

Un panneau d'affichage se situe à l'extérieur de l'accueil de loisirs, au niveau du parking. Il permet de faire passer des informations même quand personne n'est présent dans les locaux.

Un panneau est utilisé ponctuellement au niveau de l'entrée du péricentre pour faire passer les informations aux familles liées à l'organisation du moment (activité spécifique prévue pour laquelle il faudra prévoir un équipement spécifique, une modification d'horaire, etc.)

##### Plaquettes

L'accueil de loisirs communique sur son fonctionnement et sur les plannings d'activités via la diffusion de plaquettes en ligne (via la plateforme Calaméo). Ces plaquettes sont également diffusées par le réseau des écoles de l'ancien Pays Mareuillais.

##### Mail / Téléphone

La communication par mail ou par téléphone, permet aux familles de transmettre des informations concernant leurs enfants ou encore de communiquer avec le directeur sur leur dossier famille ou sur la facturation. L'équipe d'animation pourra utiliser la boîte mail pour communiquer directement avec les parents (perte d'affaires / nouvelles des camps/ informations pour une activité...).

##### La Presse

Pour communiquer sur les différents projets, nous ferons appel à la presse local (via le correspondant) pour relayer certaines informations et pour valoriser les différentes actions mises en place.

Une annonce à Intermarché peut aussi être envisagée pour communiquer sur nos plus importantes actions.

##### Site internet et réseaux sociaux

Pour faciliter la communication sur notre accueil de loisirs (fonctionnement, modalités d'inscriptions, valorisation des projets...), un site internet a été créé :

<https://www.famillesrurales.org/interco-pays-mareuillais/>

Une page sur Facebook a aussi été ouverte pour communiquer davantage sur notre accueil, pour valoriser les projets en cours sur la structure. Il ne sera pas condition ici de diffuser largement les photos des enfants sur internet, mais de communiquer sur les activités en tant que telles, dans le respect de chacun.

### III. L'équipe pédagogique : rôles & missions

#### a. L'équipe de direction

Directrice : **Julie PAIN**, diplômée d'un BPJEPS Loisirs tout public

Directrice adjointe : **Lauren MAROT**, diplômée d'un BPJEPS Loisirs tout public

La direction est le pivot, le moteur et le régulateur de la vie de l'accueil de loisirs. Elle est le maître d'œuvre du projet pédagogique et doit veiller à sa réalisation concrète. L'équipe de direction a un rôle éducatif, formateur, administratif et gestionnaire, organisationnel et relationnel.

#### Rôle éducatif :

- Elle s'imprègne du projet éducatif dont les organisateurs sont porteurs,
- Elle est le maître d'œuvre du projet pédagogique et de sa réalisation concrète en tenant compte du projet éducatif d'une part et des caractéristiques de l'environnement de l'accueil de loisirs,
- Elle a une action éducative par rapport à la sécurité, à l'hygiène et à la santé,
- Elle a le souci de la dimension éducative et du respect des rythmes de vie des enfants.

#### Rôle formateur :

- Elle est le formateur des animateurs,
- Elle accompagne particulièrement les animateurs-stagiaires pendant leur stage pratique,
- Elle a le souci de l'évaluation de l'accueil de loisirs, des animateurs et d'elle-même.

#### Rôle administratif et gestionnaire :

- Embauche du personnel en lien avec les responsables de l'association,
- Gestion de l'accueil de loisirs sur les postes confiés (trésorerie et comptabilité),
- Suivi des dossiers en lien avec les partenaires (CAF, MSA) en collaboration avec la Fédération,
- Economat et équilibre alimentaire
- Sécurité,
- Respect de la réglementation en vigueur,
- Rencontre avec les interlocuteurs extérieurs,
- Validation des présences sous Synergie et facturation aux familles,

- Suivi des paiements familles.

#### Rôle organisationnel :

- Organisation du travail de l'équipe (avant et pendant le centre. Il s'efforce d'être clarificateur, il partage les rôles).
- Evaluation avec les organisateurs et les animateurs après le centre,
- Gestion du temps (le sien et celui des enfants et des animateurs).

#### Rôle relationnel :

- Avec les animateurs (il motive parce qu'il est motivé),
- Avec les enfants (connaissance des divers publics susceptibles d'être accueillis en ACM),
- Avec les parents,
- Avec le personnel employé du centre,
- Avec les organisateurs,
- Avec les partenaires (commune, Cohésion Sociale, services vétérinaires, protection maternelle et infantile, gendarmerie),
- Avec la Fédération départementale Familles Rurales

### **b. L'équipe d'animation**

Animatrices permanentes à l'accueil de loisirs :

- **Maréva VEDRIER**, diplômée BPJEPS APT (mercredis + petites vacances scolaires)
- **Malika TRIEAU**, diplômée BAFA (mercredis + petites vacances scolaires)
- **Lisa AUGER**, diplômée CAP AEPE (mercredis + petites vacances scolaires)
- **Margot MENARD**, diplômée CAP AEPE (mercredis + petites vacances scolaires)
- **Iléana LECOMTE**, diplômée CAP Petite enfance (mercredis)
- **Laura LEROUX**, diplômée CAP Petite enfance (mercredis)
- **Mathilde LIEVRE**, diplômée CAP AEPE (mercredis)
- **Lalie PELLETREAU**, Licence sciences de l'éducation (mercredis jusqu'en décembre).

L'équipe est renforcée durant les petites vacances scolaires par des animateurs « vacataires », diplômés du BAFA ou en cours de stage pratique BAFA.

L'équipe peut également accueillir tout au long de l'année des stagiaires « écoles » dans le cadre de leur CAP, BAC PRO, etc.

Durant la saison estivale, l'équipe d'animation est entièrement composée d'animateurs vacataires.

La réglementation pour les accueils collectifs de mineurs périscolaires (hors PEDT) et extrascolaires en termes de taux d'encadrement des enfants est de :

- 1 animateur pour 8 enfants chez les moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants chez les plus de 6 ans

### Rôle éducatif :

- Respecter les valeurs éducatives définies par les bénévoles de l'association,
- Participer à la conception et adhérer au projet pédagogique.

### Rôle pédagogique :

- Concevoir les projets d'animation de l'accueil avec le directeur, en respectant le projet pédagogique,
- Présenter ces projets à l'association et aux parents,
- Présenter les projets d'animation et de fonctionnement de l'accueil avec le directeur aux parents lors d'une réunion de présentation,
- Préparer les plannings et projets d'activités avant le début de l'accueil,
- Animer la vie quotidienne,
- Être force de proposition,
- Mettre en place des activités enrichissantes, adaptées à l'âge des enfants et variées.

### Rôle administratif :

- Définir le petit matériel nécessaire,
- Respecter la réglementation en vigueur,
- Respecter le projet pédagogique.

### Rôle relationnel :

- Travailler en équipe,
- Favoriser l'autonomie des enfants et des jeunes,
- Être en relation avec les parents, notamment au moment de l'accueil et du départ en fin de journée,
- Favoriser l'expression des enfants et des jeunes.

### Rôle organisationnel :

- Mettre en place le fonctionnement de l'équipe,
- Aménager les locaux,
- Être garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants et des jeunes,
- Participer aux réunions d'équipe.

## **c. L'organisation en équipe**

*Le travail en équipe s'articule sur trois grands axes : la préparation en amont, les bilans réguliers, et la communication interne.*

- **Les temps de préparation**

### Pour les mercredis en périodes scolaires :

L'équipe d'animation se réunit une fois par semaine, le mardi de 15h à 16h30 pour préparer et organiser les activités et le quotidien de l'accueil de loisirs ensemble. Un calendrier annuel est remis aux animateurs en début d'année scolaire précisant les dates et la nature des réunions en équipe. Trois temps de réunion différents sont mis en place :

- **Temps de préparation** : Les animateurs préparent leurs projets d'animations, le matériel nécessaire pour le lendemain, ...
- **Coordination** : Entre chaque vacance, l'équipe de direction et d'animation se réunissent pour faire un bilan de la période écoulée et établir les perspectives pour la période suivante. Ce temps permet également d'échanger sur le fonctionnement global de l'accueil et de faire un point sur les choses à remonter à la commission accueil de loisirs, et inversement.
- **Projets d'animation** : En fin de cycle, une réunion « projet d'animation » est prévu pour que l'équipe d'animation crée son projet pour la période suivante. Fabulation et plannings d'activités sont créés sur cette réunion.

### Pour les petites vacances :

L'équipe pédagogique se réunit sur une matinée avant chaque période de petites vacances. Cela permet dans un premier temps, la rencontre entre tous les animateurs et de pouvoir présenter le fonctionnement de la structure aux animateurs vacataires.

La direction présente également le projet pédagogique en cours ainsi que la thématique générale des vacances et les temps-forts prévus pour les enfants.

L'équipe d'animation construit alors les projets d'animations par groupe et établit les plannings d'activités.

### Pour les vacances d'été :

Trois journées de préparation sont organisées à partir du mois d'avril, pour organiser l'été à l'accueil de loisirs.

Durant ces journées, l'équipe pédagogique travaille sur les points suivants :

- Présentation du fonctionnement de la structure
- Jeux de connaissance entre animateurs
- Présentation du projet pédagogique en cours
- Ecriture et création de la fabulation
- Construction des projets d'animations par groupe (plannings, temps-forts, etc.)
- Présentation et organisation des mini-camps
- Présentation et organisation des stages et des veillées.

Ces journées sont primordiales à la bonne organisation des vacances estivales. Elles ont un caractère « obligatoire » pour les animateurs et sont rémunérées.

- **Les bilans en équipe**

Les bilans se font avec l'ensemble de l'équipe pédagogique (direction + animateurs), une fois par semaine. Plusieurs points sont abordés durant ces bilans afin de relever les choses à améliorer, modifier, ou encore supprimer par la suite. Tous les participants prennent part à ces bilans qui se veulent un temps d'échange, où chacun s'exprime librement.

Voici les principaux points aborder lors de ces réunions :

- Organisation de la vie quotidienne en équipe (temps calme, repas, péricentre, ...)
- Répartition des tâches quotidiennes de l'équipe (ménage, repas...)
- Retour sur les groupes (conflits éventuels, animations flop ou top, enfants en difficultés ou à surveiller...)
- Suivi des projets en cours...

Pour les mercredis en périodes scolaires :

L'équipe fait un bref retour le mercredi soir sur la journée écoulée.  
Un bilan de « cycle » est fait une fois entre chaque période de vacances.

Pour les vacances scolaires

L'équipe fait une réunion « bilan » tous les jeudis soir durant les vacances scolaires.

- **Communication interne**

L'échange, hors temps de préparation en présentiel, se fait principalement par mail entre les animateurs, et avec l'équipe d'animation.

Un drive est aussi utilisé pour échanger les fichiers « médias » (photos, vidéos) avec les animateurs.

**d. Le suivi des stagiaires pratiques BAFA**

Le suivi des stagiaires BAFA est assuré par l'équipe de direction. Cette dernière s'appuie également sur l'équipe d'animation pour accompagner le stagiaire au quotidien.

Les rencontres

Des rencontres sont organisées avec les stagiaires BAFA durant leur période de stage :

- Première rencontre : en début de stage
  - La direction échange avec le stagiaire sur les attentes et les motivations qu'à le stagiaire de réaliser son stage pratique au sein de l'accueil de loisirs.
  - Un livret « Mon stage pratique BAFA » est donné au stagiaire. Ce livret a pour but de présenter au stagiaire, les attendus incontournables de sa part dans le cadre de son stage pratique.
  - Un tableau de bord est également donné pour permettre à la direction de formuler ses attentes pour chaque attendu. Pour chacun d'eux, le stagiaire s'auto-évaluera et pourra ainsi suivre son évolution tout le long de son stage.
- Rencontres « fin de semaine »
  - A partir du tableau de bord, donné lors de la première rencontre, la direction fait le point avec le stagiaire et son animateur référent sur les compétences que ce dernier a pu découvrir ou approfondir lors de sa semaine de stage concernant les savoirs, les savoirs-être et les savoir-faire attendus.
  - Ces rencontres permettent également à la direction de revenir sur la posture et les attentes de la structure vis-à-vis de l'animateur, si nécessaire. A l'inverse, l'animateur pourra également demander à la direction de lui venir en aide sur des compétences spécifiques.
- Rencontre : en fin de stage
  - La direction fait un retour « général » sur le stage pratique. Elle conseillera au stagiaire quel savoir, savoir-être ou savoir-faire ce dernier doit approfondir ou retravailler lors de sa formation d'approfondissement.

### Observation d'une activité

Le stagiaire devra lors de son stage, proposer une activité qu'il aura lui-même préparé, de la conception à l'évaluation, à un groupe d'enfant. La direction observera cette activité. Une fiche d'activité à remplir sera fourni en amont au stagiaire ainsi qu'une grille d'évaluation de son activité pour qu'il puisse s'auto-évaluer.

Un temps d'échange autour de cette activité sera fait entre la direction et le stagiaire pour faire l'évaluation globale de cette activité.

### Evaluation et appréciation

A la suite de son stage, la direction validera ou non le stagiaire sur sa partie « pratique » et donnera son « appréciation » auprès du service de « jeunesse et sport » et aussi au stagiaire directement. Cette appréciation doit mettre en lumière les compétences développées par le stagiaire lors de son stage, et lui prodiguer éventuellement des conseils pour la suite de sa formation.

## IV. Le public

Les enfants ont des besoins spécifiques liés au développement de leur corps, de leur pensée, du langage, de la socialisation et de leur rapport au temps et à l'espace. Le respect de leurs besoins conditionne leur disponibilité pour apprendre mais aussi, et surtout, leur santé et leur épanouissement.

- **Les besoins physiologiques :**

- Besoin de dormir : Le sommeil doit être suffisant en quantité, régulier et se faire dans l'obscurité et le silence. C'est un facteur déterminant dans le développement cognitif des enfants. "Dormir, c'est grandir !"

A l'accueil de loisirs, il s'agit de respecter le rythme biologique de l'enfant en respectant notamment les temps de repos dont il a besoin au cours de la journée. Il faudra notamment ne pas négliger le temps de sieste et de temps calme.

- Besoin de bouger : Le besoin de bouger est un besoin physiologique naturel ! Courir, sauter, escalader, ramper... c'est essentiel au développement de l'enfant et à son bien-être physique et mental. Il prend conscience de son corps, libère ses tensions émotionnelles et physiques, développe ses capacités motrices et explore le monde. Le cerveau est sous stress quand ce besoin ne peut pas être satisfait.

A l'accueil de loisirs, offrons des temps et de grands espaces de jeux libres ! Tout au long de la journée, laissons les enfants se déplacer librement et bouger selon leurs besoins et dans le respect des autres.

- Besoin de respirer, de boire, de se nourrir : Pour ces besoins, qui paraissent évidents, il s'agit d'écouter l'enfant et par là même de lui **apprendre à s'écouter**. Lui donner l'accès facilement et en autonomie à sa gourde d'eau, lui apprendre à respirer profondément pour se détendre ou se recentrer, lui proposer un repas et un goûter équilibrés...

- **Le besoin de sécurité affective**

A l'accueil de loisirs, les animateurs sont garants de la sécurité affective de l'enfant. Pour cela, ils se montrent disponibles et à l'écoute de ses besoins et de ses émotions. Ils y répondent avec chaleur et lui donnent le sentiment d'être reconnu et accepté.

L'enfant doit pouvoir se tourner vers un animateur capable de réduire ses sentiments d'angoisse ou de stress. Les manifestations d'attachement vont ainsi l'aider à affronter ce stress : les contacts physiques, essentiellement, qui rechargent en oxytocine, mais aussi une voix réconfortante, un regard affectueux, un moment de proximité et de partage comme rire, jouer, sourire, écouter ses émotions, répondre à ses demandes.

Lorsque ce besoin d'attachement et de sécurité affective est satisfait, l'enfant peut se consacrer à autre chose comme apprendre et s'ouvrir aux autres. Il est disponible pour explorer ses capacités.

- **Le besoin d'explorer ses capacités et d'apprendre**

Le développement moteur de l'enfant est fulgurant, il a besoin d'éprouver ses capacités. L'enfant est plus intéressé par le mouvement nécessaire pour atteindre un but que le résultat en lui-même. C'est pour cela qu'il peut recommencer sans cesse une même action, contrairement à l'adulte qui cherche à atteindre un but en un minimum de temps. L'enfant cherche la difficulté, l'obstacle à franchir. Il a besoin de se sentir grandir, de progresser. En satisfaisant ce besoin, l'enfant construit la confiance en lui et en ses capacités.

Le rôle de l'animateur n'est donc pas de faire à sa place ni d'enlever les obstacles. C'est au contraire de permettre à l'enfant d'explorer et de construire ses capacités.

- **Les besoins d'autonomie et de libres choix.**

En grandissant, l'enfant prend conscience de son cerveau frontal qui lui permet d'anticiper et lui donne le sentiment d'être au contrôle de sa vie. Il a maintenant envie de choisir par lui-même.

Le jeune enfant construit son identité, et pour cela, il a besoin de se différencier : il veut faire tout seul, il veut choisir par lui-même, il affirme ses goûts et ses préférences.

A l'accueil de loisirs, l'enfant pourra choisir l'activité ou les jeux en autonomie qu'il souhaitera faire durant la journée.

- **Le besoin d'ordre et de repères**

Les enfants sont tout particulièrement sensibles à l'ordre extérieur. Ils apprennent à organiser le monde qui les entoure. Pour cela, ils ont besoin que chaque chose soit à sa place. Ce besoin d'ordre, de repères et de rituels est important durant toute son évolution. De 3 à 6 ans, la pensée symbolique se développe, ils ont besoin d'organiser leurs représentations mentales.

A l'accueil de loisirs, le mobilier doit être adapté et les objets à portée de main. Chaque matériel a une place où on peut le retrouver quand on le souhaite. Des repères dans le temps et dans l'espace se construisent grâce au langage de l'adulte et aux rituels.

- **Le besoin de s'exprimer et de communiquer**

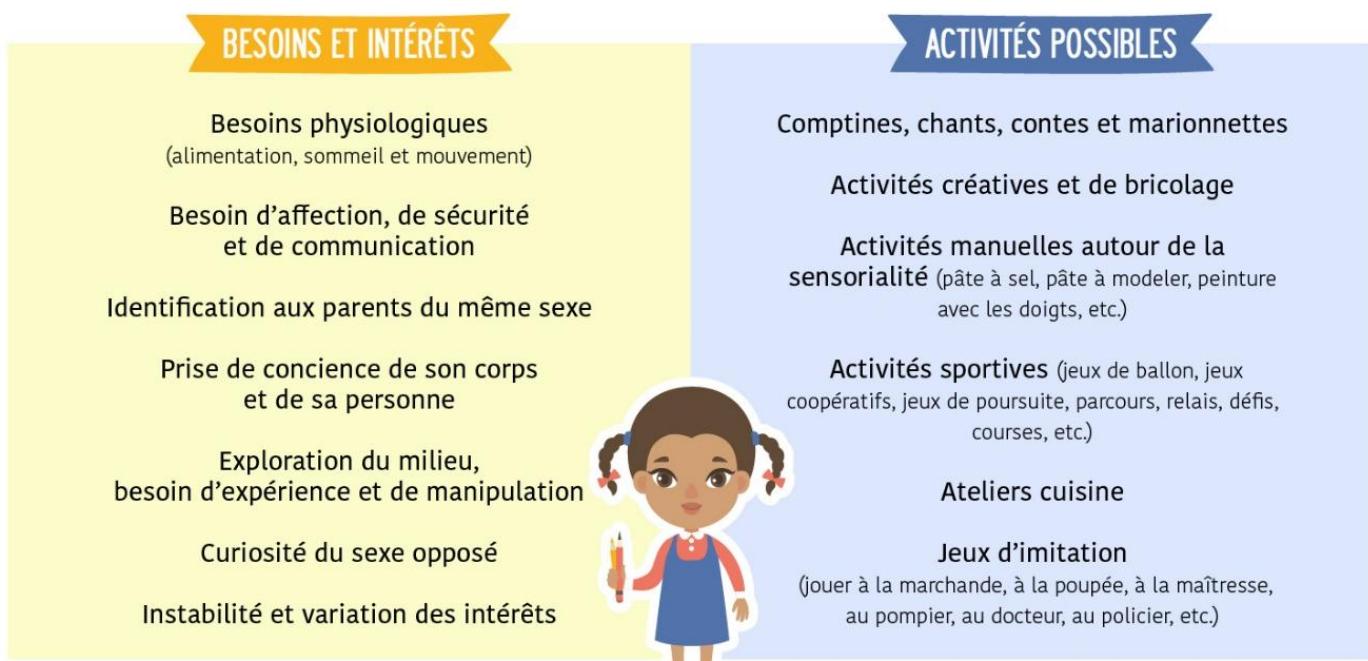
Jusqu'à 5 ans, l'enfant est centré sur lui-même car il vit de grands changements. Il est accaparé par tout ce qui se passe en lui et par ce qu'il apprend. Cependant, c'est un être social et ceci dès la naissance. A 3 ans, l'enfant fait à côté de l'autre ; à 4 ans, il regarde, s'intéresse, imite ; à 5 ans, il commence à faire avec l'autre. La socialisation est un apprentissage important de l'enfance grâce, notamment, au langage qui se développe.

L'enfant a besoin de s'exprimer ; a besoin d'être respecté ; besoin d'être reconnu : sentir que sa contribution personnelle a de l'importance ; besoin d'appartenance : trouver sa place dans la famille, à l'école et dans la société ; besoin de communiquer : se sentir connecté aux autres.

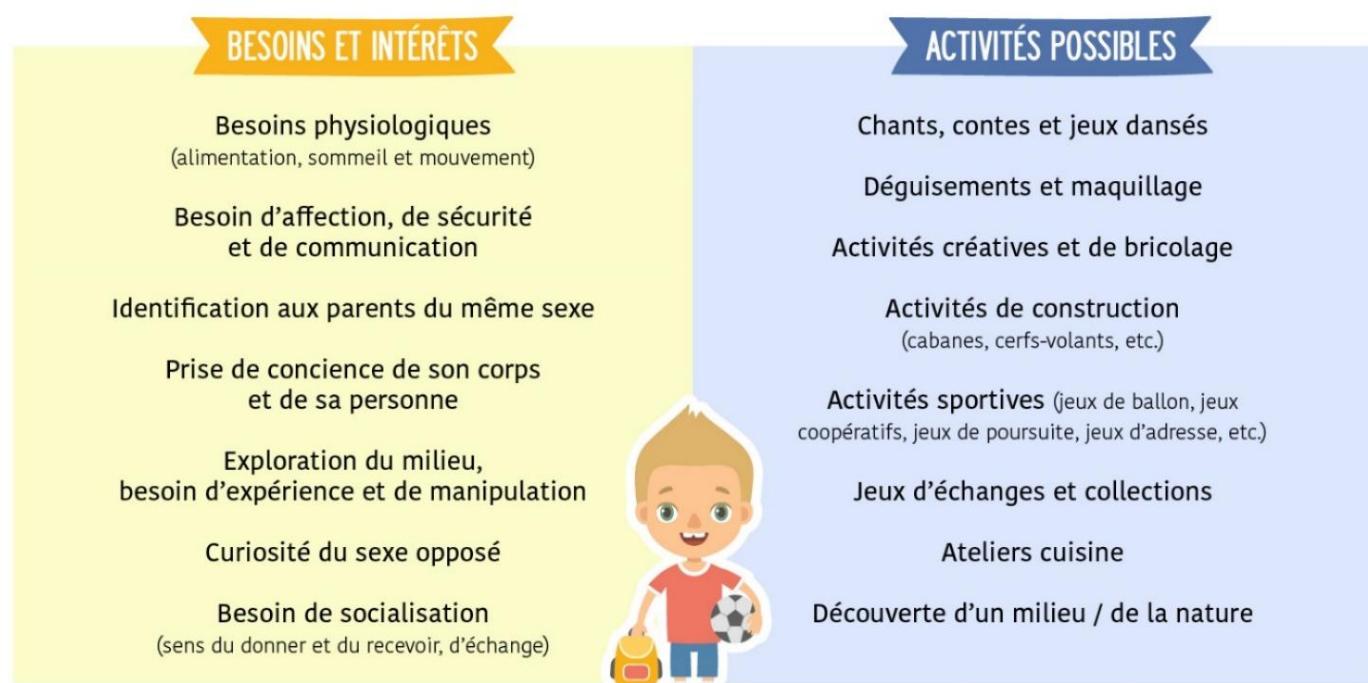
Donner des responsabilités, organiser des temps de bilan, des temps de présentation, des conseils d'enfants, permettre l'expression libre par le dessin, la peinture, l'écriture...

**Tous ces besoins sont communs aux enfants et s'expriment plus ou moins selon chacun et selon les moments. En étant écouté et respecté dans ses besoins, l'enfant trouvera l'équilibre qui lui convient.**

**Enfants de 3 à 6 ans :**



**Enfants de 6 à 8 ans :**



### **Enfants de 8 à 10 ans :**

#### **BESOINS ET INTÉRÊTS**

- Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)
- Besoin d'affection, de sécurité et de communication
- Les parents ne sont plus la seule référence (les copains, le maître, l'animateur)
- Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre
- Besoin de justice et d'équité
- Début d'une séparation filles/garçons (on ne joue plus ensemble)
- La socialisation s'affirme (la bande de copains, la règle)
- Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet

#### **ACTIVITÉS POSSIBLES**

- Début des grands jeux (jeux de piste, chasse au trésor, olympiades, etc.)
- Activités sportives et baignade (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)
- Activités de construction (cabanes, cerfs-volants, maquettes, etc.)
- Activités créatives et de bricolage
- Activités d'expression
- Lecture, contes, histoires
- Chants, danses et jeux dansés
- Découverte d'un milieu / de la nature
- Activités autogérées (sous la surveillance d'un adulte)



### **Enfants de 10 à 12 ans :**

#### **BESOINS ET INTÉRÊTS**

- Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)
- Besoin d'affection, de sécurité et de communication
- Besoin de se situer comme « grands », on ne joue plus avec les « petits » et on rejette les jeux de « petits »
- Besoin de compétition
- Besoin de justice et d'équité
- La séparation des sexes devient opposition dans certaines occasions
- Formation des bandes
- Maturation (généralement plus rapide pour les filles)

#### **ACTIVITÉS POSSIBLES**

- Grands jeux (jeux de piste, chasse au trésor, cluedo, etc.)
- Activités sportives et de plein air (jeux de compétition, rallyes, défis, etc.)
- Activités créatives élaborées
- Activités d'expression
- Lecture (BD, romans, mangas, etc.)
- Chants et danses
- Découverte d'un milieu / de la nature (cueillette, création d'un herbier, etc.)
- Balades à la journée et camping
- Activités autogérées (sous la surveillance d'un adulte)



## V. Les objectifs pédagogiques

Composée d'une équipe d'animation permanente (mercredis + petites vacances), notre structure peut réfléchir aux objectifs qu'elle souhaite se fixer en EQUIPE ! En fin d'année scolaire 2024-2025, un temps de travail a été consacré à la lecture et la compréhension des intentions du projet éducatif de l'association.

Pour chaque intention, des idées, mots clés...ont été proposés et écrits par les animateurs sous forme de brainstorming. Après échanges, nous avons d'abord rassemblé les notions communes et dégagé ensuite à partir de là, des objectifs à travailler sur la prochaine année scolaire.

Pour chaque intention de l'association vis-à-vis du projet éducatif de la structure, voici les objectifs qui seront travaillés :

### **Sociabilisation** (Un lieu de respect)

- a. Développer la solidarité
  - i. En s'aidant les uns, les autres sur la vie quotidienne, les activités...
  - ii. En proposant des actions en lien avec des associations solidaires
  - iii. En développant la cohésion
- b. Accepter les différences
  - i. En sensibilisant sur l'importance de la politesse
  - ii. En prenant soin du matériel mis à disposition
  - iii. En prenant du recul pour toujours être équitable
- c. Faire preuve de respect (des autres, de son environnement...)
  - i. En montrant que nous sommes tous différents
  - ii. En sensibilisant à la notion de « tolérance »

### **Détente** (Un lieu de vacances)

- a. Favoriser le bien-être de l'enfant
  - i. En assurant un cadre sécurisant pour l'enfant
  - ii. En proposant des animations de méditation/ relaxation
  - iii. En étant à l'écoute de l'autre et de ses besoins
- b. Être dans le « ludique »
  - i. En passant par le « jeu »
  - ii. En créant une ambiance dynamique et joyeuse
- c. Respecter le rythme de chacun
  - i. En adaptant « la journée type » et le rythme de chaque groupe
  - ii. En ayant connaissance des besoins par tranche d'âge
  - iii. En adaptant les animations proposées à chaque groupe

### **Découverte** (Un lieu de découvertes)

- a. Favoriser les échanges
  - i. En provocant les rencontres
  - ii. En favorisant l'écoute

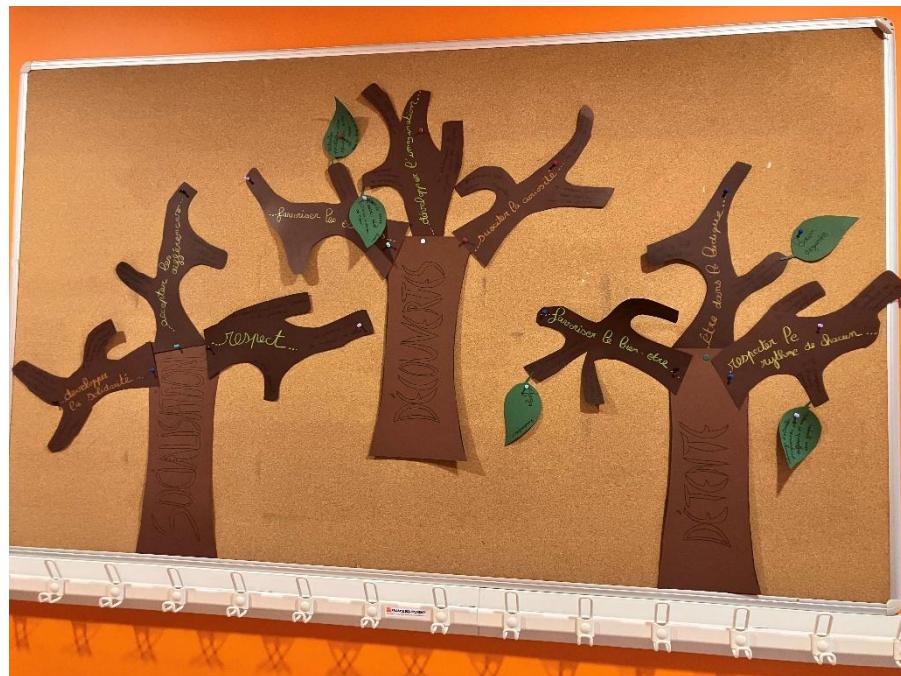
- iii. En développant nos outils de communication
- b. Développer l'imaginaire
  - i. En proposant des animations créatives
  - ii. En laissant plus d'espaces de libres choix
  - iii. En emmenant les enfants dans des « univers » différents
- c. Susciter la curiosité
  - i. En proposant aux enfants « d'aller plus loin » dans leurs réflexions...
  - ii. Sortir les enfants de leur « zone de confort »
  - iii. En proposant des animations originales

Pour répondre à ces objectifs, l'équipe pédagogique développera tout au long de l'année des projets d'animations, des activités ponctuelles, des sorties...qui seront présenté aux familles sur les plaquettes pour les vacances et sur les plannings d'activités pour les mercredis.

Afin de « nourrir » le projet pédagogique durant l'année, les animateurs et l'équipe de direction afficheront, au fur et à mesure des périodes, les moyens réalisés (fonctionnement, projets d'animations,) dans la « forêt à projets ».

Cette forêt est représentée sur le panneau dans l'entrée de l'accueil de loisirs. Elle sera ainsi visible des enfants, des familles, des animateurs et chacun pourra venir y apporter sa contribution.

- Chaque tronc d'arbre représente l'une des intentions du projet associatif.
- Chaque ramifications représente un objectif répondant à l'une des intentions.
- Chaque branche représente les objectifs opérationnels du projet.
- Enfin, chaque feuille représentera un moyen utilisé.



## VI. Le fonctionnement

### a. Les activités

A partir du projet pédagogique, l'équipe d'animation élabore des projets d'animation. Ces projets débouchent sur des activités dont les programmes sont affichés à l'entrée de l'accueil et sur le site internet.

Les enfants sont répartis en 4 groupes différents correspondants à leurs années de naissance : Roudoudou (3-4 ans), Chenipan (4-5 ans), Pikachu (6-7 ans) et Junior (8-12 ans).

Un espace est attribué à chaque groupe.

#### Activités groupes Roudoudou et Chenipan

Le matin, les enfants des groupes Roudoudou et Chenipan se voient proposer une activité organisée par les animateurs. L'enfant peut décider s'il souhaite (ou non) participer à cette activité. Beaucoup de temps est accordé également aux « jeux libres » (jeux d'imitation, de rôles, de construction...) pour ces groupes-là, s'adaptant ainsi à leurs rythmes et leurs besoins. En début d'après-midi, les enfants du groupe Roudoudou font la sieste et une autre activité leur a été proposée en fin d'après-midi. Les enfants du groupe Chenipan font un temps-calme en début d'après-midi et une activité plus conséquente ensuite.

#### Activités groupes Pikachu et Junior

Le matin, les enfants des groupes Pikachu et Junior se voient proposer une activité par leurs animateurs et peuvent également avoir accès aux espaces en autonomie (jeux de société, jeux de rôle, d'imitation, lecture, ...) s'ils n'ont pas envie de faire l'activité. Chaque enfant choisit ce qu'il souhaite faire.

L'après-midi, une activité est proposée à chaque groupe également. Il est là encore possible pour les enfants de ne pas faire l'activité et de choisir d'aller dans l'un des espaces en autonomie.

Des grands jeux communs avec tous les enfants de l'accueil de loisirs sont régulièrement organisés permettant de créer des échanges et de l'entraide entre les plus petits et les plus grands.

Les animateurs consultent régulièrement les enfants pour savoir les envies et les idées d'activités qu'ils souhaiteraient qu'on leur propose.

## b. Les activités spécifiques

**MINI-CAMPS** - L'accueil de loisirs proposent tous les étés des mini-camps.

Pour les 3-5 ans, une nuit sous toile est prévue dans un lieu proche de Mareuil sur Lay pour permettre aux enfants de vivre leur première aventure hors de la maison non loin de leurs parents.

Pour les 6-7 ans, les séjours se déroulent sur 2 nuits. Pour les 8-9 ans, les séjours se déroulent sur 3 nuits. Pour les 10-12 ans, les séjours se déroulent sur 4 nuits.

Deux séjours par tranche d'âge sont proposés l'été, avec pour chacun une thématique différente et un lieu différent.

La préparation de ce séjour se fait en amont par la direction et les animateurs (choix des séjours, repérages des lieux, faisabilité budgétaire...). La commission « Accueil de loisirs » de l'association valide ensuite ou non les propositions de l'équipe d'animation. Pendant le séjour, des visites par l'équipe de direction et par les bénévoles sont organisées.

Un animateur par mini-camp est en responsabilité de ce dernier. La direction lui confie les responsabilités du séjour pour la représenter sur place. Le responsable mini-camp doit être en mesure d'appliquer les règles de sécurité au groupe, de gérer la partie budgétaire et de veiller à ce que le projet pédagogique soit également appliquer au quotidien.

Les séjours permettent de développer un axe important de la vie en collectivité : la vie quotidienne.

**STAGES**- Des stages sont également proposés aux enfants de 8- 12 ans l'été. Ces stages ont pour vocation d'aller un peu plus loin dans la découverte de pratiques variées (culturelles, artistiques, sportives...). C'est aussi l'occasion de proposer une prestation un peu différente d'une journée à l'accueil de loisirs pour les enfants.

**VEILLÉES**- Enfin, l'accueil organise également des veillées pour les 8-11 ans. L'objectif de ces soirées est de réunir les enfants dans un cadre temporel différent et ainsi qu'ils s'approprient encore un peu plus les lieux. Des activités sont prévues pour chaque veillée par l'équipe d'animation et un repas convivial est préparé par les enfants.

**SORTIES**- Des sorties peuvent être organisées toute l'année avec l'accueil de loisirs. Elles seront principalement programmées durant les vacances scolaires où cela est plus simple à organiser que sur les mercredis (enfants qui partent pour le sport, qui arrivent par la navette le midi...). Elles permettent de vivre des animations en dehors de l'accueil et sont très appréciées des enfants.

**INTERVENANTS-** Nous faisons également parfois appel à des intervenants extérieurs pour assurer des animations « spécifiques » (sportives, culturelles, artistiques, ludiques...). Ces interventions permettent de faire découvrir de nouvelles pratiques aux enfants.

### **c. Le cadre de référence & les règles de vie**

La vie quotidienne en collectivité implique forcément un cadre et des règles permettant à chacun de s'épanouir dans les meilleures conditions possibles et en toute sécurité.

Les règles de vie seront écrites en début de chaque année pour les mercredis et en début de chaque période de vacances. Elles seront réfléchies et construites communément avec les enfants à partir de la base suivante : Cadre de référence /Règles de vie

#### **CADRE DE RÉFÉRENCES**

Les règles de vie de l'accueil s'inscrivent dans l'ensemble des règles sociales : on ne peut pas autoriser dans la structure quelque chose d'interdit par la loi. De cette évidence, on tire une méthode standard d'élaboration des règles, le triptyque : « Loi – Structure – Groupe ». Par définition, les consignes données par la loi et dans le règlement intérieur de l'accueil sont posées à l'extérieur du groupe et sont donc « non négociables ».

Exemples :

- **Au niveau de la loi** : on ne laissera pas faire de jeux qui portent atteinte à la dignité humaine sur le plan physique, moral ou affectif.
- **Au niveau du règlement intérieur** : aucun enfant ne sera pris en photo sans une « autorisation parentale » le spécifiant.

Peu importe le jugement personnel que l'on porte sur ces règles, elles s'imposent à tous les citoyens et à tous les usagers de la structure. Ces dernières composant le cadre de référence, seront présentées aux enfants par l'équipe d'animation.

#### **RÈGLES DE VIE**

Une fois ce cadre rappelé, il appartient donc au groupe (animateurs + enfants) de construire les règles qui permettront de vivre ensemble durant l'accueil.

L'animateur proposera aux enfants de réfléchir sur 2 grands ensembles :

- Des règles de prévention (consignes de sécurité)
- Des règles de courtoisie (tous les respects).

Il sera demandé à chaque groupe de formuler ces « règles de vie » sur un support qui sera affiché dans leur espace. L'animateur sera vigilant à la formulation de ces règles pour qu'elles soient rédigées de manière positive et non prohibitive.

#### **d. Le suivi sanitaire et l'hygiène**

##### **SUIVI SANITAIRE**

Lors de l'inscription, il est demandé à chaque famille de remplir une « fiche de liaison ». Celle-ci permet à l'équipe d'animation de prendre connaissance d'éventuels problèmes de santé, notamment en ce qui concerne les allergies alimentaires ou le handicap et de s'y référer en cas de besoin.

Une armoire à pharmacie, contenant les produits nécessaires aux premiers soins, ainsi que les coordonnées des intervenants possibles en cas d'urgence seront mises à disposition des animateurs. Pour les sorties, une trousse à pharmacie sera prévue.

La prise de médicaments sera autorisée seulement avec prescription médicale ou ordonnance jointe.

##### **HYGIÈNE**

Le passage aux lavabos sera systématique à l'arrivée des enfants, mais aussi avant et après les repas et collations. Chaque jour, une serviette de table sera prévue à la cantine. Les draps pour la sieste sont fournis par l'accueil de loisirs. Les lits seront personnalisés par une étiquette au nom de l'enfant.

Chaque enfant doit emmener une gourde (marquée à son nom) afin qu'il puisse boire quand il le souhaite. Des essuie-mains à usage unique seront mis à disposition en quantité suffisante tous les jours. Des poubelles seront placées à chaque point d'eau.

##### **ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

L'accueil de loisirs a pour vocation d'accueillir tous les mineurs, en situation de handicap ou non, pour pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente organisées autour du projet pédagogique.

L'accueil de loisirs permet aux mineurs en situation de handicap la possibilité de se retrouver dans un environnement différent de celui de leur famille, de la structure médicale, médico-sociale ou scolaire qui les accueille habituellement. Ils peuvent ainsi développer avec leurs pairs des relations enrichissantes pour tous.

Ce mode d'accueil, ouvert à tous, doit tenir compte à la fois des besoins du mineur et de sa famille, des possibilités d'accueil de l'accueil de loisirs et de l'équipe, et du déroulement de l'accueil.

Comme pour tous les mineurs accueillis, avant l'admission à l'accueil de loisirs, les responsables légaux sont tenus d'informer la directrice de la situation médicale du mineur.

Voici les étapes de préparation de l'accueil, en amont de la venue de l'enfant sur l'accueil de loisirs :

### 1. Entretien avec l'enfant et sa famille

Dans le cadre de cet accueil et afin de pouvoir disposer du maximum d'informations pour accueillir au mieux le mineur en situation de handicap et faire connaissance avec lui, nous proposons une rencontre avec le mineur et sa famille. Ce temps de dialogue et d'échanges d'informations utiles au bien-être du mineur et au bon déroulement de l'accueil est un moment clef au cours duquel peuvent être abordés :

- ses besoins spécifiques sur le plan de sa santé, son niveau d'autonomie, ses particularités de fonctionnement et de communication, et également ses attentes et centres d'intérêts ;
- les consignes (sous contrôle médical) pour la conduite à adopter en cas d'urgences, les problématiques particulières, difficultés ou contrariétés du mineur ;
- les modalités de mise en place de l'accueil par l'équipe en prévoyant des étapes différencierées dans le temps selon le degré d'adaptation et de handicap.

Un document écrit sera rédigé tous ensemble. Il pourra faire référence au PAI/PPS.

La confidentialité des éléments fournis sera respectée par toute personne en ayant eu connaissance (direction, animateur référent). Les autres membres de l'équipe n'ont pas accès au dossier.

### 2. Période d'adaptation (si nécessaire)

Nous proposons ensuite une période d'adaptation qui se fait de manière progressive. Elle permet pour l'enfant et sa famille, et aussi pour l'équipe d'animation, de se familiariser au fur et à mesure à l'enfant accueilli, avec son propre fonctionnement et ses ressources.

### 3. Prise de contact avec les professionnels qui entourent l'enfant

L'objectif est d'avoir des conseils, trucs et astuces pour faciliter l'accueil de l'enfant. Si la rencontre ou l'échange n'est pas possible, la famille pourra se faire le relai de préconisations formulées par écrit par les professionnels.

L'équipe peut se mettre en lien également avec l'école pour partager les réussites, les difficultés et s'inspirer des bonnes pratiques.

#### 4. Préparation de l'accueil en équipe

Ce temps de préparation permet de sensibiliser l'équipe d'encadrement aux pratiques et habitudes de vie quotidienne du mineur en situation de handicap et de bien identifier, le cas échéant, ses capacités relationnelles, son degré d'autonomie et ses centres d'intérêt, afin de préparer les modalités de l'accueil, les activités et l'aménagement de l'espace si nécessaire. Tous les handicaps ne nécessitent pas des aménagements particuliers. Mais une réflexion préalable de l'équipe d'animation favorisera ainsi l'inclusion, l'autonomie et la sécurité de tous les mineurs.

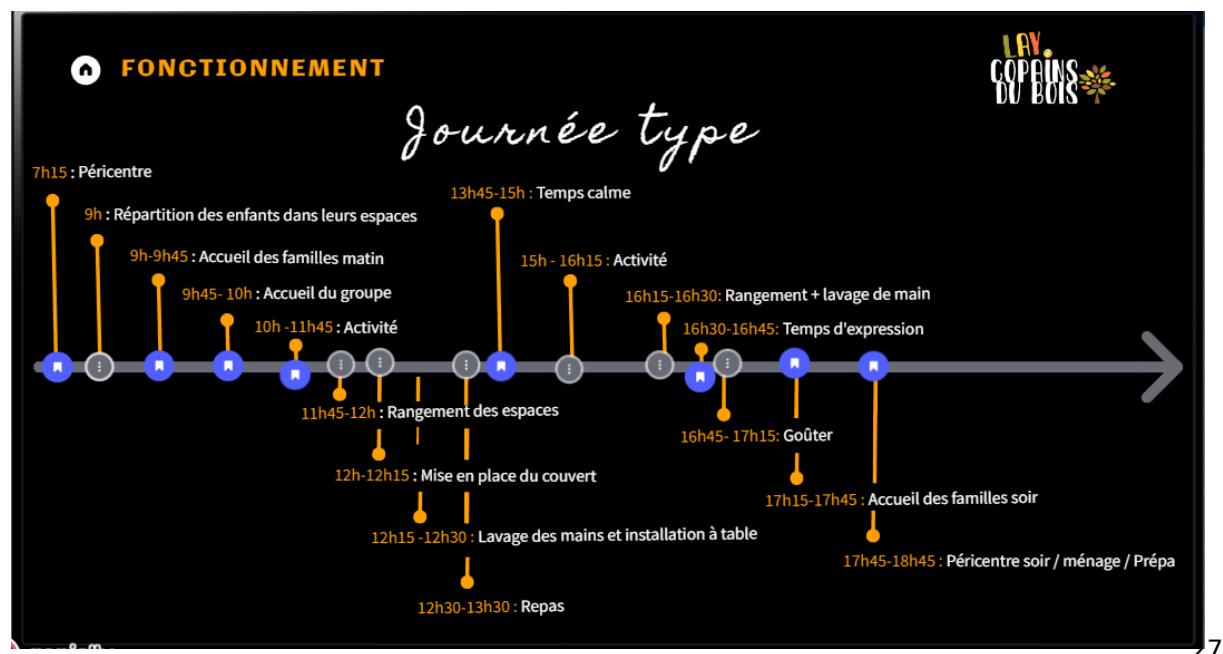
#### 5. Communication régulière avec la famille en cours d'accueil

L'équipe de l'accueil de loisirs souhaite garder une communication récurrente avec la famille et n'hésite pas à interroger la famille ou les professionnels qui entourent l'enfant si elle se sent en difficulté.

En fonction de la situation générale, du contexte organisationnel, de la nature du handicap, des compétences de l'équipe d'animation et des besoins du mineur, la présence d'une personne référente peut s'avérer nécessaire. Membre de l'équipe d'animation, donc responsable par ailleurs d'un groupe de mineurs, elle a également pour fonction de favoriser l'inclusion du mineur : faire le lien avec les parents / responsables légaux, faciliter sa vie quotidienne, veiller à son bien-être et faire respecter son intimité et son intégrité, selon les temps collectifs ou plus individuels de la journée. Le renfort permet ainsi une meilleure prise en charge du mineur par l'ensemble de l'équipe. Dans certains cas, l'accompagnement spécifique du mineur en situation de handicap peut s'avérer indispensable.

## VII. La vie quotidienne à l'accueil

Voici une journée type à l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires:



*Réfléchir, concevoir et organiser la vie quotidienne en collectivité est aussi importante que de le faire pour les activités à proposer. Ces temps « informels » de vie commune sont pensés en amont pour pouvoir répondre au mieux au rythme et aux besoins de chaque enfant. Tous ces temps sont travaillés et mis en place de manière à développer l'autonomie de chacun dans un cadre sécurisé où l'enfant se sent écouté et où il puisse s'exprimer librement.*

### **Le péricentre**

Le péricentre est un véritable temps d'échange d'une part avec les parents lors de l'accueil du matin et du soir, et d'autre part avec les enfants. Lors des activités, nous privilégions souvent le « groupe » en l'animant de manière collective. Le péricentre est un temps permettant de connaître davantage les enfants de manières plus individualisées. L'animateur pourra prendre le temps de discuter avec chaque enfant pour le connaître encore un peu plus. Cela peut se faire simplement sous forme de discussion, mais encore à travers un petit jeu, un jeu de société, une activité de dessin ou autre.

### **L'accueil des familles**

L'accueil des familles le matin et le soir est un moment très important de la journée. Les informations concernant l'enfant se transmettent à cet instant là (du parent à l'animateur et de l'animateur au parent). Le parent doit pouvoir laisser son enfant en ayant eu le temps d'échanger avec l'animateur s'il en avait besoin et de se sentir sécurisé sur la bonne prise en charge de son enfant.

### **Les regroupements**

Les enfants doivent pouvoir dans la journée, s'exprimer librement en groupe. Le matin, un temps est accordé aux échanges pour savoir comment les enfants se sentent, s'ils ont des envies particulières concernant les activités ou autres. Le soir, une « pause blabla » sera effectuée avec les enfants pour pouvoir échanger sur leurs ressentis respectifs vis-à-vis de la journée qui vient de s'écouler. Cet échange permettra également de revenir avec les enfants sur des situations qui auraient pu les gêner, les frustrer ou encore les déranger (conflits avec d'autres enfants, comportement des autres et des animateurs,). L'important est que tous les enfants puissent repartir en ayant réglé leur « problème » avant de rentrer à la maison.

### **Le rangement des espaces**

Pour pouvoir profiter pleinement de chaque espace de l'accueil, les enfants seront mis à contribution dans le rangement des espaces tout au long de la journée. Cette participation au rangement leur permettra de réfléchir sur l'importance de laisser un endroit comme on souhaite le trouver lorsqu'on y arrive. Et c'est une chose importante en collectivité qui relève du respect des autres et du matériel.

### **Le repas**

Le moment du repas est un temps propice pour aborder avec les enfants les principes de la vie en collectivité :

- le respect des autres: différences des régimes alimentaires, nuisance sonore, les goûts de chacun...
- l'autonomie : les enfants viennent se servir directement dans les plats posés sur le chariot ; cela permet à chaque enfant de se servir seul en gérant ainsi la quantité dans son assiette selon ses besoins et son appétit
- la participation : mise en place du couvert le midi, distribution du goûter, lavage des tables et rangement de la vaisselle

### Les temps libres

Les temps « libres » sont les temps hors activités proposées par les animateurs, où l'enfant est laissé en autonomie sur les espaces de son choix. Il peut tout aussi bien aller lire un livre dans le coin lecture, construire une tour dans l'espace de jeu de construction, aller jouer dehors ou encore faire un jeu de société avec un(e) copain/ine... Durant ces temps libres, l'animateur est toujours garant de la sécurité de l'enfant et du bon déroulement de ces derniers. L'animateur accompagne l'enfant sans prendre part au jeu volontairement.

### Le temps-calmé

Le « temps calme » d'après repas, pour les enfants qui ne font pas la sieste, est un temps important à ne pas négliger même chez les plus grands. Chez l'enfant, ce « creux méridien » marque le milieu du rythme de la journée et s'accompagne d'une baisse physiologique qui nécessite, même s'ils n'en ont pas conscience, un vrai temps d'arrêt, de repos, de relaxation.

Le temps calme se découpe en plusieurs parties :

- Dans un premier temps, les enfants sont invités à s'allonger sur une mousse au sol pour pouvoir se reposer. Ils ont accès aux livres, écoutent une histoire tous ensemble ou aborde des techniques de relaxation.
- Dans un second temps, les enfants se répartissent sur quelques espaces que les animateurs auront installés à partir de leur « malle à temps calme », pour pouvoir réaliser une activité de leur choix (coloriage, jeux de société, bracelets,).

### Le goûter

Lorsque la météo le permet, nous privilégions la prise du goûter à l'extérieur pour pouvoir prendre encore un peu l'air dans la journée. Lorsque cela est possible, le goûter est alors pris en commun avec tous les autres groupes. Les goûters sont élaborés en fonction du repas du midi pour un équilibre alimentaire tout au long de la journée.

## VIII. L'évaluation du projet pédagogique

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur. Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation de l'accueil et du projet pédagogique.

Par exemple :

- Les actions prévues ont-elles été réalisées ? Etaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?
- Les objectifs proposés étaient-ils pertinents au regard du diagnostic (caractéristique du public, projet éducatif) ?
- Est-ce qu'il y a une cohérence entre les objectifs, la démarche pédagogique et les moyens matériels et humains mis en œuvre ?

Outils utilisés pour l'évaluation :

- Observation sur le terrain
- Echanges avec les enfants (pause blabla)
- Réunions et bilans de l'équipe pédagogique
- Fiche « d'auto-évaluation » des animateurs sur l'application du projet pédagogique sur le terrain.

Grâce à cette évaluation, l'équipe pédagogique pourra émettre des perspectives d'évolution de son propre fonctionnement et des objectifs à se fixer pour la suite.

Cette évaluation sera présentée à la commission accueil de loisirs de l'association.